

LES ENJEUX DU SAGE LEON TREGOR

Enjeu transversal : le maintien des activités économiques s'inscrivant dans une démarche de responsabilité environnementale

Les activités économiques majeures du territoire Léon Trégor (agriculture et industrie agro-alimentaire associée, conchyliculture, pisciculture...) sont fortement inféodées à l'eau et aux milieux aquatiques. L'un des enjeux du SAGE est d'assurer la pérennité de ces usages.

>> Comment concilier les activités humaines et économiques avec les objectifs liés à l'eau et à la protection des écosystèmes aquatiques ?

Enjeu n°1 : La qualité de l'eau

La poursuite de la reconquête de la qualité de l'eau est un enjeu prioritaire. L'amélioration de la qualité de l'eau est en effet incontournable pour assurer l'alimentation en eau potable -entre autres dans la perspective de la réouverture de la prise d'eau de l'Horn -, la préservation des milieux aquatiques, et pour lutter contre la prolifération des algues vertes dans les eaux littorales.

>> Comment poursuivre la reconquête de la qualité de l'eau tout en préservant les usages ?

Enjeu n°2 : L'approvisionnement en eau potable

Le territoire est déficitaire en eau potable pour les usages domestiques et les activités économiques : la production de la prise d'eau du Coatoulzac'h ne couvre pas les besoins du Syndicat de l'Horn et le Syndicat de Lanmeur est déficitaire. Le territoire dispose aujourd'hui de faibles marges de manœuvre pour importer de l'eau. La recherche de nouvelles ressources souterraines est en cours, mais les potentialités sont faibles. Du fait du changement climatique, les étiages de plus en plus sévères porteront atteinte à la disponibilité de la ressource en eau. La gestion quantitative de la ressource en eau est donc un enjeu prioritaire.

A ce jour, l'aménagement du territoire ne tient pas compte de cet enjeu (A noter toutefois que le Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable du département du Finistère (SDAEP), validé en janvier 2014, intègre la problématique quantitative).

>> Comment assurer durablement l'approvisionnement en eau potable pour tous ?

Enjeu n°3 : Les milieux aquatiques et naturels

Différents types d'altérations au bon fonctionnement des cours d'eau et des milieux naturels sont observés sur le bassin versant Léon-Trégor :

- De nombreux ouvrages hydrauliques sont infranchissables et portent atteinte à la continuité écologique des cours d'eau.
- Le colmatage du lit des cours d'eau est lié à l'érosion des sols ; la dégradation du bocage et certaines pratiques agricoles participent à ce phénomène.
- Des micro-zones humides sont détruites ou dégradées par les activités humaines (urbanisation, remblaiement, retournement de prairies, enrichissement, etc.)

>> Comment garantir des milieux aquatiques et naturels de qualité ?

Enjeu n°4 : Les milieux littoraux

Les gisements et les élevages de bivalves font aujourd'hui face à une crise sanitaire majeure. Dans ce contexte et malgré les efforts déjà effectués, la contamination microbiologique et phytoplanktonique reste une préoccupation majeure.

>> Comment mieux préserver les milieux littoraux et prévenir les conflits d'usage ?

Enjeu n°5 : Les risques naturels

Du fait du changement climatique, la vulnérabilité du territoire Léon-Trégor aux risques naturels s'accroît :

- La ville de Morlaix est régulièrement victime d'inondations.
- Une grande partie du littoral est sujette au risque de submersion marine et à l'érosion côtière.

Cet enjeu est donc prioritaire.

>> Comment réduire la vulnérabilité aux risques naturels ?

Enjeu n°6 : La gouvernance

La gouvernance est un autre enjeu :

- La nouvelle compétence GEMAPI (nouvelle compétence communale sur la Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations) vient percuter l'organisation existante dans le domaine de l'eau.
- La phase de mise en œuvre du SAGE doit être anticipée au travers d'une réflexion sur l'articulation des compétences et des circuits de financements entre la structure porteuse du SAGE et les opérateurs du territoire.

>> Comment mettre en œuvre le SAGE ?